

Extrait du Rhuthmos

<http://rhuthmos.eu/spip.php?article1357>

# Émergence d'une anthropologie rythmique - Les rythmes du langage et de la signifiante

Date de mise en ligne : mercredi 30 juillet 2014



Rhuthmos

Sommaire

- [Les rythmes du langage](#)
- [Les rythmes de la signifiante](#)

Ce texte est la suite d'une réflexion présentée [ici](#).

## Les rythmes du langage

L'avancée lockéenne n'est pas, toutefois, sans limitations internes. On sait que Locke a commencé son entreprise de démolition de l'innéisme et du rationalisme par une analyse de la genèse sensible des idées et que ce n'est que dans un deuxième temps qu'il lui a ajouté une étude des signes, consignée finalement dans le livre III du *Traité sur l'entendement humain* [1]. Cet ordre dans la rédaction du *Traité* explique en grande partie que Locke conserve - au moment même où son intérêt croissant pour les signes et leur rôle dans la connaissance des choses l'oriente vers un primat du langage - la conception traditionnelle selon laquelle les idées, qu'elles soient produites par les sens externes ou par le sens interne, la réflexion, possèdent une vie propre, en partie indépendante de leurs supports sémiotiques, considérés, pour leur part, comme de simples instruments permettant de les mémoriser, de les nommer et finalement de les communiquer. Tout en mettant pour la première fois au jour le rôle déterminant des signes dans le déploiement de la pensée, Locke maintient une certaine préséance de l'esprit sur le langage [2].

On a vu que Leibniz est le premier, tout en conservant sur la question de l'arbitraire du signe une position métaphysique, à avoir entrevu la puissance d'illumination et de révélation propre au langage. Locke, tout en développant une réflexion extrêmement innovante sur l'arbitraire du signe, en reste, pour sa part, au pessimisme traditionnel - la critique baconienne justifiée des abus scolastiques se mélangeant ici avec l'antique défiance platonicienne à l'égard d'une activité présentée comme un médium toujours en défaut par rapport à l'être qu'il tenterait vainement de représenter et à la pensée pour laquelle il constituerait plutôt un obstacle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, nombre de penseurs relèvent cette tension interne à l'*Essai* et reprochent à Locke, au nom même de la critique de l'innéisme et du primat cartésien du cogito qu'il vient d'enclencher, de ne pas aller assez loin dans leur déconstruction sémiotique. Contre ce qui leur apparaît comme un reste de croyance à l'existence d'une substance pensante, ils vont affirmer une concomitance de la pensée et du langage, puis dans certains cas, poussant encore plus loin leur raisonnement, une préséance du second sur le premier.

Le premier à s'engager dans cette direction est Berkeley. Dans l'introduction au *Traité sur les principes de la connaissance humaine* (1710 et 1734), celui-ci accentue encore la nature dynamique et créative du langage, en niant toute réalité, même purement psychologique, aux universaux - réalité que Locke leur avait conservée en parlant des idées générales abstraites comme référents des noms généraux et comme schémas de médiation entre noms et choses. Les idées, pour Berkeley, ne peuvent jamais être véritablement « abstraites » ; elles ne sont générales que dans la mesure où elles sont considérées comme les signes de classes de choses particulières. La généralisation est donc le produit et non la condition de l'activité sémiotique. Ce qui revient à dire que les universaux n'ont aucune réalité prélinguistique, mentale, et sont simplement des produits du langage : « Avec Berkeley, conclut Lia Formigari, le caractère conditionnant du langage par rapport à la pensée est donc solidement fixé. [3] » L'apport de Berkeley n'a toutefois aucune suite immédiate. Il se déploie en effet dans le cadre d'une apologie du christianisme et comporte des implications idéalistes fondamentalement étrangères aux grands courants du siècle des Lumières. Il est, comme nous l'avons vu, explicitement rejeté par Diderot.

Le deuxième philosophe, un peu sous-estimé aujourd'hui, à tirer les conséquences de la révolution sémiotique de Locke est Maupertuis. Dans son discours inaugural à l'Académie française prononcé en 1743, celui-ci attribue à Locke le mérite d'avoir fait de la sémiotique la propédeutique de toutes les sciences [4], avis qu'il expose à nouveau quelques années plus tard, dans ses *Réflexions philosophiques*, où il déclare que l'étude des signes est l'instrument par excellence de l'analyse philosophique, du fait de l'influence que ceux-ci exercent « sur toutes nos connaissances » et sur la formation même des sciences [5].

Toutefois c'est Condillac qui, dans le cadre d'une refonte complète de la théorie de la connaissance empiriste, va apporter un certain nombre de réponses aux questions laissées ouvertes par Locke : « C'est lui, dira à la fin du siècle Destutt de Tracy [...], le Kepler de cette révolution dont Locke a été le Copernic. [6] » Dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), Condillac démarque la version lockéenne de l'arbitraire du signe : il ne s'agit pas seulement d'un choix arbitraire des signifiants mais bien d'une détermination arbitraire des signifiés eux-mêmes. Les « signes d'institution » n'ont qu'un rapport arbitraire « avec nos idées » [7]. Il reconnaît à son prédécesseur le mérite d'avoir « commencé aux sens », mais il lui reproche de n'être pas remonté assez loin quant au rapport des idées et des signes [8]. Pour Locke, l'idée est antérieure au signe qui en rend compte, elle découle plus ou moins directement des perceptions et des réflexions ; le signe, lui, est toujours second, il n'est que la conséquence du besoin et du désir de généraliser, de distinguer, de connaître, de mémoriser et de communiquer ses idées [9]. Condillac reprend ces fonctions à son compte mais il affirme aussi, contrairement à son prédécesseur, qu'il y a dès l'origine, et pour chacune d'entre elles, concomitance des idées et des mots - on dirait aujourd'hui des signifiés et des signifiants - donc indissociabilité de la pensée et du langage [10]. L'homme ne peut élaborer de notions générales ni de notions précises sans signes car ses sensations brutes se présentent sous la forme d'un fourmillement indistinct [11] ; de même, la réflexion ne réunit les sensations en une idée générale à laquelle elle attribue un nom que grâce aux signes qui, « en les réunissant, les lui font envisager comme si elles n'étaient qu'une seule idée » [12] ; de même encore, l'homme ne peut mémoriser pour lui-même ni partager avec d'autres ses idées s'il ne les a pas regroupées et triées en leur donnant des noms qu'il partage avec eux [13]. Autrement dit, la pensée n'est pas antérieure à l'usage du langage : l'une et l'autre vont de conserve [14].

Condillac reprend un certain nombre des principes empiristes de son prédécesseur, mais ses conceptions de la pensée et du langage sont génétiques et donc liées l'une à l'autre [15]. La différence entre les deux approches est bien résumée par Pierre Morère : « Locke étudie l'entendement humain dans ses manifestations immédiatement observables, et il se situe ainsi sur un plan synchronique. Il aborde les signes dans le langage en tant qu'instruments véhiculaires d'idées. Cependant, il ne s'interroge guère sur leur origine et sur les mécanismes successifs qui ont conduit le langage à son stade d'élaboration actuel. L'empirisme de Locke est horizontal, pour ne pas dire prudent. Il se méfie des hypothèses et des conjectures. Il en va tout différemment de Condillac qui imagine les étapes diverses au cours desquelles les signes se sont élaborés de façon de plus en plus complexe pour constituer le langage [16]. »

Condillac fait ainsi jouer à nouveau à la spéculation théorique un rôle qu'elle semblait avoir définitivement perdu : dans la deuxième partie de son ouvrage, il propose une réflexion sur « l'origine et les progrès du langage » qui a fort peu de bases empiriques. Le langage articulé serait une caractéristique humaine qui aurait mis beaucoup de temps à se manifester et à s'élaborer au cours de l'histoire des hommes. À l'origine, il n'y avait, semble-t-il, dans leur esprit que des perceptions confuses et les passions que celles-ci provoquaient ; les premiers signes se limitaient donc à quelques cris et à une gestuelle élémentaire que Condillac appelle « langage d'action » et qui « ne consistait vraisemblablement qu'en contorsions et agitations violentes » [17]. Quelques-uns de ces gestes et de ces sons auraient alors commencé à se stabiliser du fait qu'ils étaient repris par plusieurs individus en des circonstances identiques [18]. Puis, de ce mélange de cris et de gestes en partie stabilisés, les hommes auraient extrait des sons, qui leur auraient servi à désigner non plus seulement des « sentiments qu'ils avaient éprouvés » mais des « choses » [19]. Les noms des objets les plus communs seraient venus d'abord, puis les noms des éléments composant ces objets [20], puis les noms de leurs qualités sensibles, c'est-à-dire les adjectifs et les adverbes [21], enfin, les « substantifs abstraits », les derniers apparus, qui tous dérivent « de quelque adjectif ou de quelque verbe » [22]. Ainsi le langage et la pensée articulés seraient les résultats d'une longue évolution qui aurait commencé dans l'animalité des sensations, le langage d'action et l'indistinction mentale.

Au total, Condillac élabore spéculativement une anthropologie qui reprend sans le savoir des points déjà envisagés par Leibniz et qui trouvera sa pleine réalisation dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle chez les penseurs allemands du langage, tout particulièrement chez Humboldt. Pour Condillac, il n'y a, au niveau biologique, aucune différence entre l'homme et l'animal ; l'homme ne se distingue de celui-ci qu'en tant que son évolution l'a doté du langage ; et c'est parce qu'il est désormais doté du langage qu'il peut penser. Puisqu'il le considère comme un simple instrument de communication, Locke ne peut lui attribuer un tel rôle : pour lui, l'homme est avant tout un « animal rationnel » ; il pense en son for intérieur et c'est parce qu'il pense qu'il fabrique le langage. Pour Condillac, au contraire, les animaux, étant dépourvus de « signes d'institution », ne pensent pas [23], de même que les sourds et muets, à moins que les circonstances ne leur permettent d'en apprendre un certain nombre [24]. C'est au contraire le langage qui, en tant que convention commune - et dont les aspects corporels, répétons-le, sont déterminants -, permet à l'homme de déployer ses potentialités intellectuelles, de penser et donc de devenir pleinement humain [25].

On mesure ce qu'a d'aventureux ce genre de reconstruction. Mais il faut, tout d'abord, noter que Condillac ne s'en cache pas et fait valoir que ce recours à la spéculation est en fait exigé par la stratégie empiriste elle-même, dont ces fictions ne font que mettre au jour les présupposés implicites. Il propose, par une sorte d'analyse régressive, une genèse jointe du langage et de la pensée que Locke ne pouvait pas exprimer mais qui était en quelque sorte impliquée par le rôle nouveau qu'il faisait jouer aux signes [26]. Par ailleurs, on ne peut que constater *a posteriori* que « l'empirisme prudent » pratiqué par son prédécesseur est certainement l'une des raisons qui l'ont empêché de se départir des derniers restes d'une conception substantialiste de la pensée, alors que « l'empirisme aventureux » de Condillac lui a permis de poser les bases du grand mouvement sémiotique, qui révolutionnera l'*épistémologie*, la *théorie du langage* et la *poétique*, enfin l'*anthropologie* du XVIII<sup>e</sup> siècle, et débouchera, en France, sur Diderot puis sur les Idéologues, et en Allemagne, sur les poétiques du rythme de Moritz, Goethe, Schiller, Schlegel et Hölderlin [27], ainsi que sur les théories du langage de Hamann, Herder et Humboldt. En ce sens, Condillac est certainement, avec Spinoza, Leibniz et Locke, l'un des principaux précurseurs de la rythmologie des Lumières.

## Les rythmes de la signifiante

Du point de vue *épistémologique*, son « empirisme spéculatif » donne, tout d'abord, à Condillac la possibilité de se départir de la méfiance traditionnelle à l'égard du langage encore éprouvée par Locke. Bien sûr, il conserve l'attitude critique héritée de Bacon à l'égard des imprécisions de terme ou de la réification des noms [28], mais il place désormais le langage sous un jour beaucoup plus lumineux. Alors que Locke voyait le langage comme un *outil très imparfait* de la pensée, Condillac, de manière plus résolue que Spinoza et même Leibniz, est amené à faire de lui un *auxiliaire indispensable* de celle-ci.

Cette fonction positive donnée au langage apparaît dès ses premières analyses où il décroche des *idées* les processus de généralisation et les attribue aux *mots*. Alors que pour Locke les idées abstraites jouent le rôle de médiatrices entre les choses et les noms, pour Condillac, ce sont les mots qui sont les intermédiaires entre les idées et les choses. Pour le premier, le monde extérieur se présentant à nous sous la forme d'objets déjà individualisés, il nous faut procéder tout d'abord à leur regroupement conceptuel avant de leur donner des noms. Pour le second, - ici le plan historique et le plan psychique valent l'un pour l'autre - la première appréhension de la réalité extérieure se fit chez les hommes des origines, et se fait de même aujourd'hui pour chaque individu, de manière globale : loin d'être confrontés à des objets déjà individualisés, les premiers hommes perçurent, et nous percevons de même aujourd'hui, en premier lieu un fourmillement de sensations. Avec l'apparition des mots s'est enclenchée dans l'esprit humain, et s'enclenche dans chacun d'entre nous, l'individualisation des objets, qui ont pu et peuvent être ainsi découpés dans la multitude des sensations. Ce n'est que dans un troisième temps de l'histoire humaine qu'intervient, et désormais intervient chez chaque individu, la généralité du concept [29]. Autrement dit, Condillac fait tourner le triangle sémiotique (chose/signe/idée) d'un cran et, au lieu de le faire reposer sur une base idéale, l'installe résolument sur sa base langagière.

La valeur nouvelle accordée au langage apparaît également dans l'analyse de l'action de l'esprit sur les idées complexes ainsi formées - la même chose valant bien sûr pour les idées simples. Les signes sont indispensables aussi bien à leur « réveil » par l'imagination, qu'à leur « rappel » par la mémoire et qu'à leur « reconnaissance » par la réminiscence [30]. Dans la mesure où Condillac définit l'imagination, au moins dans un premier temps, dans le sillage de sa conception traditionnelle, comme simple faculté de représentation imagée d'un objet absent [31], son exercice passe nécessairement par les signes. La mémoire, quant à elle, est entièrement dépendante des « signes de nos idées », c'est-à-dire des mots ; sans eux elle n'existerait pas [32] ; et du reste, privés de langage, les animaux n'en ont pas [33]. La réminiscence, enfin, en tant que faculté de reconnaître les perceptions que l'on a déjà eues [34], peut se produire à la seule vue d'un objet, mais elle demande, elle aussi, l'appui des signes [35]. La capacité que donnent les signes de se représenter les objets déjà perçus mais absents, de les rappeler en mémoire et de les reconnaître comme ayant-déjà-été-perçus, permet finalement de libérer l'imagination de sa seule fonction imageante et de la disposer pour un nouvel usage : l'association et la combinaison d'idée [36]. Cette nouvelle disposition permet à l'esprit de se libérer de sa soumission aux sensations qui l'assaillent et donc, usant du pouvoir des signes de les représenter, de commencer à « réfléchir » à leur propos [37]. On comprend dès lors pourquoi la pensée ne peut être correctement menée par l'esprit que si ces différentes fonctions sémiotiques collaborent de manière harmonieuse [38].

La nouvelle place attribuée au langage apparaît enfin lorsque, à l'autre bout de son parcours, Condillac s'interroge pour savoir s'il ne faudrait pas accorder à celui-ci une certaine influence sur la connaissance, qui dépasserait le simple fait de favoriser la mémoire, l'imagination et la réflexion, et impliquerait de déterminer les contenus de pensée eux-mêmes. Chaque langue possède en effet son « génie » propre qui est lui-même soumis au « génie » du peuple qui la parle [39]. Ce génie s'exprime en premier lieu à travers le corps, qui est plus ou moins actif lors de l'élocution [40] ; mais il se traduit également au niveau de la pensée : dans chaque langue, le regroupement des idées simples, qui est au fondement des idées complexes, se fait suivant des objectifs différents et les idées en question comportent ainsi des connotations différentes [41]. Autrement dit, l'arbitraire du signe, qui nous l'avons vu signifie pour Condillac comme pour Locke non seulement un choix humain des signifiants mais aussi du contenu des signifiés, implique que ces choix, en particulier le second, soient déterminés collectivement par les locuteurs d'une langue [42], sans qu'aucun d'entre eux ne puisse les transformer à lui seul [43].

Cette conclusion permet à Condillac de prendre une position tout à fait remarquable concernant le « génie » particulier à la langue française de prendre une position tout à fait remarquable concernant le « génie » particulier à la langue française et, conséquemment, la fameuse « querelle des inversions » [44]. Meschonnic résume le point de vue qui s'est petit à petit imposé, au moins en France, au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : « L'ordonnateur du génie de la langue française est le principe supposé que l'ordre des mots dans la phrase est l'ordre sujet-verbe-complément ; que cet ordre caractérise le français à la différence des autres langues ; qu'il est le seul ordre logique, celui de la raison naturelle. [45] » Grâce à ses travaux et plus anciennement à ceux de Genette et de Ricken, l'histoire de cette doctrine est assez bien connue ; j'y puise quelques épisodes significatifs. En 1671, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Bouhours affirme ainsi que « la langue française est peut-être la seule qui suive exactement l'ordre naturel, et qui exprime les pensées en la manière qu'elles naissent dans l'esprit » alors que les Grecs et les Latins « renversent l'ordre dans lequel nous imaginons les choses ». En 1683, Charpentier expose, dans son ouvrage *De l'excellence de la langue française*, la théorie de l'ordre naturel dans un chapitre intitulé : « Que la construction directe comme est celle de la langue française est incomparablement plus estimable que la construction renversée de la langue latine. Et que les Grecs et les Latins mêmes ont jugé de la sorte. » Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette théorie sera sérieusement remise en question, mais, à la toute fin du siècle, Rivarol la reprendra de nouveau, avec le succès que l'on sait : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. » Ce génie rationnel, cette droiture et cette clarté distingueront bien entendu le français non seulement du latin et du grec, mais de toutes les autres langues de la terre, dominées, elles, par la logique des sensations, la courbe, la confusion [46].

Condillac est l'un des premiers à s'opposer à ce mythe et il le fait très clairement au nom de l'arbitraire du signe, dont cette querelle lui permet d'augmenter à nouveau l'extension. L'idée qu'il existerait un ordre naturel du discours et que le français le respecterait mieux que le latin et le grec est « un préjugé ». Chaque langue possède sa propre « nature » et produit sur ses locuteurs la même impression de « naturel » : « Ce qu'on appelle ici naturel, varie nécessairement selon le génie des langues. [47] » De quelque manière que l'on prenne le problème, fait-il remarquer, on arrive toujours à la même conclusion. Du côté des opérations de l'esprit, soit elles sont simultanées et « il n'y a point d'ordre entre elles », soit elles « s'y réveillent successivement » et leur ordre « peut varier ». Du côté des idées, c'est-à-dire pour Condillac tout aussi bien des mots, « l'erreur ne sera pas moins sensible » car le latin, par exemple, autorise les deux constructions opposées : la « directe » et l'« inversée » [48]. Autrement dit, la notion d'inversion n'a aucun sens, parce que la question est mal posée et que les signes sont totalement arbitraires, non seulement dans leurs rapports aux sons et aux référents mais aussi dans leurs rapports entre eux, c'est-à-dire dans leur organisation syntaxique.

Ainsi toute la dynamique qui mène des sensations aux idées puis à leur mise en relation est-elle indissociable des signes du langage. Aucune des multiples étapes qui permettent de produire des idées et de les manipuler ne se produit en dehors ou avant leur usage. Condillac ne considère plus le langage comme un médium mais comme le milieu même, le flux vivifiant, au sein duquel émerge et se développe la pensée.

Le second intérêt de la genèse spéculative proposée par Condillac concerne *la poétique* et *l'anthropologie*. Elle met au jour des aspects du langage - et donc de la pensée -, qui échappaient entièrement à ses prédécesseurs : les expressions du visage et les gestes qui accompagnent l'élocution, la prosodie et le rythme du discours, d'une manière générale ce que le langage doit au corps. Il nous faut ici insister sur la nouveauté et la pertinence de ces analyses, trop souvent balayées au nom d'un empirisme à courte vue, notamment au regard des discussions engagées au siècle précédent par Spinoza puis Leibniz dont nous avons plus haut l'essentiel, mais aussi à celle que Diderot déploiera bientôt.

Avant de disposer d'un langage sonore articulé, les premiers hommes auraient pendant très longtemps utilisé un langage associant les sons et les gestes [49]. Cette gestuelle constituait une espèce de danse [50], qui est à l'origine de ce que nous appelons aujourd'hui « danse » mais dont des restes subsistent parallèlement dans l'exercice de la parole [51]. Chez les Anciens, le langage prit des caractéristiques à la fois prosodiques et rythmiques [52], tout en conservant certains traits du langage gestuel qui l'avait précédé [53]. Les organes internes de la voix et de l'articulation commencèrent alors à être sollicités en même temps que les parties externes du corps, comme le visage ou les bras. Sans que la « danse des gestes » ne disparaisse, les intervalles sonores (grave/aigu) ainsi que la quantité (rapide/lent) devinrent essentiels à la transmission de la signification [54]. Encore aujourd'hui, la prosodie et le rythme sont déterminants aussi bien pour produire que pour comprendre la signification [55] ; certains mots peuvent prendre des sens très différents suivant la manière dont ils sont prononcés [56].

Le langage, qui pour Condillac, remarquons-le, est d'abord, d'une manière très moderne, parole, discours, avant d'être langue, n'est donc pas, comme le pense Locke, une production de la pensée, mais procède directement de la puissance du corps [57] dont il porte les marques dans sa gestuelle, sa prosodie et son rythme [58]. C'est pourquoi, il ne se réduit pas, comme le croient la plupart des philosophes - et ils sont malheureusement encore nombreux aujourd'hui dans ce cas -, à n'être qu'un support neutre de concepts et de propositions, éventuellement erronés. Toute théorie de la connaissance doit prendre en compte son origine corporelle et le mouvement de la *signifiante* - je prends le terme ici au sens de Meschonnic - qui en témoigne.

On comprend dès lors pourquoi Condillac prolonge sa théorie de la pensée et du langage par une poétique. Dans un geste qui semble aujourd'hui étrange à la plupart des spécialistes, qui y voient une divagation esthétisante surajoutée à un corps de doctrine tout à fait clair et respectable, il montre comment le langage puise dans ses origines corporelles non seulement ses composantes prosodiques et rythmiques mais aussi ses figures et ses images [59]. Chanté, rythmé, gesticulé et intensément imagé, le langage des origines était en effet, selon lui, de

nature profondément poétique [60] ; ce n'est que par la suite, d'abord chez les peuples « froids et flegmatiques » vivant dans les contrées septentrionales [61], qu'il perdit ses accents et prit l'aspect prosaïque qui domine aujourd'hui [62].

Ce déterminisme climatique et cet évolutionnisme sommaire nous font aujourd'hui sourire. Mais nous oublions alors ce qui a été entrevu au passage : la nature intrinsèquement *poétique* du langage - et donc de la pensée -, qui n'est rien d'autre qu'une dérivée de sa nature *corporelle*, dont les poètes entretiennent de nos jours le souvenir [63]. En dépit de certains traits qui l'attachent à son époque, Condillac constitue ainsi un chaînon extrêmement important dans le développement d'une théorie du rythme. Diderot va y trouver, d'une part, une présentation claire des principaux acquis de la réflexion lockéenne sur les rythmes des signes et de la signification ; de l'autre, des pistes de réflexion, certes souvent audacieuses mais toujours suggestives, sur les rythmes du langage et de la signifiante - même, si nous allons le voir, il va commencer par s'éloigner de Condillac.

La suite [ici](#)...

---

[1] *Essai sur l'entendement humain*, III, IX, § 21 : « Je dois avouer qu'au moment où j'ai commencé la rédaction de cet exposé sur l'entendement et assez longtemps après, je n'ai pas estimé du tout nécessaire de considérer les mots. Mais après avoir étudié l'origine et la composition des idées, j'ai commencé à examiner l'entendue et la certitude de la connaissance et j'ai trouvé qu'elle avait un lien si étroit avec les mots que si leur force et leur mode de signification n'étaient pas d'abord bien observés, on ne pouvait dire que très peu de choses claires et pertinentes sur la connaissance. »

[2] *Essai sur l'entendement humain*, III, I, § 1-2 : « Les hommes sont aptes à former des sons articulés pour en faire les signes des idées. » Plus loin, III, V, § 15 : « J'avoue que dans les commencements des langues, il était nécessaire qu'on eût l'idée, avant que de lui donner un certain nom ; et il en est de même encore aujourd'hui, lorsque l'esprit venant à faire une nouvelle idée complexe et la réunissant en une seule par un nouveau nom qu'il lui donne, il invente pour cet effet un nouveau mot. »

[3] L. Formigari, « Le langage et la pensée », S. Auroux (dir.) *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, 1992, p. 450.

[4] Maupertuis, *Discours inaugural à l'Académie française* (1743) : « Locke, après avoir lié le plus intimement avec la Logique, la Science de l'esprit humain, a presque réduit l'une et l'autre à n'être qu'une espèce de Grammaire ; et a fait voir que c'était dans ce préliminaire de toutes les Sciences qu'il fallait chercher la solution de la plupart des questions qu'on regarde comme les plus sublimes. »

[5] Maupertuis, *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots* (1748), I : « Les signes par lesquels les hommes ont désigné leurs premières idées ont tant d'influence sur toutes nos connaissances, que je crois que des Recherches sur l'origine des langues et sur la manière dont elles se sont formées, méritent autant d'attention, et peuvent être aussi utiles dans l'étude de la philosophie, que d'autres méthodes bâtissent souvent des systèmes sur des mots dont on n'a jamais approfondi le sens. »

[6] L. Formigari, « Le langage et la pensée », *op. cit.*, p. 450.

[7] Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 35 : « Je distingue trois sortes de signes. 1°. Les signes accidentels, ou les objets que quelques circonstances particulières ont liés avec quelques-unes de nos idées, en sorte qu'ils sont propres à les réveiller. 2°. Les signes naturels, ou les cris que la nature a établis pour les sentiments de joie, de crainte, de douleur, etc. 3°. Les signes d'institution, ou ceux que nous avons nous-mêmes choisis, et qui n'ont qu'un rapport arbitraire avec nos idées. »

[8] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, II, chap. III, § 39 : « Les Scholastiques et les Cartésiens n'ont connu ni l'origine, ni la génération de nos connaissances : c'est que le principe des idées innées et la notion vague de l'entendement d'où ils sont partis n'ont aucune liaison avec cette découverte. Locke a mieux réussi parce qu'il a commencé aux sens ; et il n'a laissé des choses imparfaites dans son ouvrage que parce qu'il n'a pas développé les premiers progrès des opérations de l'âme. J'ai essayé de faire ce que ce philosophe avait oublié ; je suis

remonté à la première opération de l'âme, et j'ai, ce me semble, non seulement donné une analyse complète de l'entendement, mais j'ai encore découvert l'absolue nécessité des signes et le principe de la liaison des idées. »

[9] *Essai sur l'entendement humain*, III, II, § 2 : « Les gens se servent de ces marques soit pour enregistrer leurs propres pensées et soulager ainsi leur mémoire, soit extérioriser leurs idées et les exposer à la vue d'autrui. *Les mots, dans leur signification primaire ou immédiate ne tiennent lieu de rien d'autre que des idées dans l'esprit de celui qui s'en sert.* »

[10] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. II, § 27 : « Voilà ce qui a empêché Locke de découvrir combien les signes sont nécessaires à l'exercice des opérations de l'âme. Il suppose que l'esprit fait des propositions mentales dans lesquelles il joint ou sépare les idées sans l'intervention des mots. Il prétend même que la meilleure voie pour arriver à des connaissances, serait de considérer les idées en elles-mêmes : mais il remarque qu'on le fait fort rarement, tant, dit-il, la coutume d'employer des sons pour des idées a prévalu parmi nous. Après ce que j'ai dit, il est inutile que je m'arrête à faire voir combien tout cela est peu exact. »

[11] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. Ier, § 9 : « Concluons que, pour avoir des idées sur lesquelles nous puissions réfléchir, nous avons besoin d'imaginer des signes qui servent de lien aux différentes collections d'idées simples, et que nos notions ne sont exactes qu'autant que nous avons inventé avec ordre les signes qui doivent les fixer. »

[12] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. Ier, § 6 : « L'esprit est si borné qu'il ne peut pas se retracer une grande quantité d'idées, pour en faire tout-à-la-fois le sujet de sa réflexion. Cependant il est souvent nécessaire qu'il en considère plusieurs ensemble. C'est ce qu'il fait avec le secours des signes qui, en les réunissant, les lui font envisager comme si elles n'étaient qu'une seule idée. »

[13] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. Ier, § 6 : « Il est certain que nous réfléchissons souvent sur nos perceptions sans nous rappeler autre chose que leurs noms, ou les circonstances où nous les avons éprouvées. Ce n'est même que par la liaison qu'elles ont avec ces signes, que l'imagination peut les réveiller à notre gré. »

[14] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. V, § 49 : « Si, en réfléchissant sur les faibles commencements de ces opérations, on ne voit pas, d'une manière assez sensible, l'influence réciproque des unes sur les autres, on n'a qu'à appliquer ce que je viens de dire, à ces opérations considérées dans le point de perfection où nous les possédons. Combien, par exemple, n'a-t-il pas fallu de réflexions pour former les langues, et de quel secours ces langues ne sont-elles pas à la réflexion ! ». Plus loin, I, II, chap. XI, §. 107. « Le principal avantage qui résulte de la manière dont j'ai envisagé les opérations de l'âme, c'est qu'on voit évidemment comment le bon sens, l'esprit, la raison et leurs contraires naissent également d'un même principe, qui est la liaison des idées les unes avec les autres ; que, remontant encore plus haut, on voit que cette liaison est produite par l'usage des signes. »

[15] La différence des approches se lit dans les titres choisis par chacun. Alors que Locke compose un *Essai sur l'entendement humain*, Condillac écrit un *Essai sur l'origine des connaissances humaines*.

[16] P. Morère, « Signes et langage chez Locke et Condillac », *Le continent européen et le monde anglo-américain aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Société d'études anglo-américaines des 17e et 18e siècles, Paris, 1986, p. 22.

[17] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 5 : « On voit comment les cris des passions contribuèrent au développement des opérations de l'âme, en occasionnant naturellement le langage d'action : langage qui, dans ses commencements, pour être proportionné au peu d'intelligence de ce couple, ne consistait vraisemblablement qu'en contorsions et en agitations violentes. »

[18] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 3 : « Cependant les mêmes circonstances ne purent se répéter souvent, qu'ils ne s'accoutumassent enfin à attacher aux cris des passions et aux différentes actions du corps, des perceptions qui y étaient exprimées d'une manière si sensible. Plus ils se familiarisèrent ces signes, plus ils furent en état de se les rappeler à leur gré. » Plus loin, II, I, chap. IX, § 80 : « Pour comprendre comment les hommes convinrent entre eux du sens des premiers mots qu'ils voulurent mettre en usage, il suffit d'observer qu'ils les prononçaient dans des circonstances où chacun était obligé de les rapporter aux mêmes perceptions. Par là ils en fixaient la signification avec plus d'exactitude, selon que les circonstances, en se répétant plus souvent, accoutumaient davantage l'esprit à lier les mêmes idées avec les mêmes signes. Le langage d'action levait les ambiguïtés et les équivoques qui, dans les commencements, devaient être fréquentes. »



[19] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 6 : « Cependant ces hommes ayant acquis l'habitude de lier quelques idées à des signes arbitraires, les cris naturels leur servirent de modèle pour se faire un nouveau langage. Ils articulèrent de nouveaux sons, et en les répétant plusieurs fois, et les accompagnant de quelque geste qui indiquait les objets qu'ils voulaient faire remarquer, ils s'accoutumèrent à donner des noms aux choses. »

[20] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. IX, § 82 : « La langue fut longtemps sans avoir d'autres mots que les noms qu'on avait donnés aux objets sensibles, tels que ceux d'*arbre*, *fruit*, *eau*, *feu*, et autres dont on avait plus souvent occasion de parler. Les notions complexes des substances étant connues les premières, puisqu'elles viennent immédiatement des sens, devaient être les premières à avoir des noms. À mesure qu'on fut capable de les analyser, en réfléchissant sur les différentes perceptions qu'elles renferment, on imagina des signes pour des idées plus simples. Quand on eut, par exemple, celui d'*arbre*, on fit ceux de *tronc*, *branche*, *feuille*, *verdure*, etc. »

[21] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. IX, § 82 : « On distingua ensuite, mais peu-à-peu, les différentes qualités sensibles des objets ; on remarqua les circonstances où ils pouvaient se trouver, et l'on fit des mots pour exprimer toutes ces choses : ce furent les adjectifs et les adverbes ; mais on trouva de grandes difficultés à donner des noms aux opérations de l'âme, parce qu'on est naturellement peu propre à réfléchir sur soi-même. »

[22] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. IX, § 93 : « En parlant des noms donnés aux qualités des choses, je n'ai encore fait mention que des adjectifs : c'est que les substantifs abstraits n'ont pu être connus que longtemps après. Lorsque les hommes commencèrent à remarquer les différentes qualités des objets, ils ne les virent pas toutes seules ; mais ils les aperçurent comme quelque chose dont un sujet était revêtu. Les noms qu'ils leur donnèrent, durent, par conséquent, emporter quelque idée de ce sujet : tels sont les mots *grand*, *vigilant*, etc. Dans la suite, on repassa sur les notions qu'on s'était faites, et l'on fut obligé de les décomposer, afin de pouvoir exprimer plus commodément de nouvelles pensées : c'est alors qu'on distingua les qualités de leur sujet, et qu'on fit les substantifs abstraits de *grandeur*, *vigilance*, etc. Si nous pouvions remonter à tous les noms primitifs, nous reconnâtrions qu'il n'y a point de substantif abstrait qui ne dérive de quelque adjectif ou de quelque verbe. »

[23] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. II, § 25, n. 36 : « Si ce philosophe [Locke] avait vu qu'on ne peut réfléchir qu'autant qu'on a l'usage des signes d'institution ; il aurait reconnu que les bêtes sont absolument incapables de raisonnement. »

[24] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. II, § 13 : « À Chartres, un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, fils d'un artisan, sourd et muet de naissance, commença tout-à-coup à parler, au grand étonnement de toute la ville. On sut de lui que, trois ou quatre mois auparavant, il avait entendu le son des cloches, et avait été extrêmement surpris de cette sensation nouvelle et inconnue. »

[25] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, I, IV, chap. II, § 25 : « Puisque les hommes ne peuvent se faire des signes, qu'autant qu'ils vivent ensemble, c'est une conséquence que le fonds de leurs idées, quand leur esprit commence à se former, est uniquement dans leur commerce réciproque. »

[26] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, II, I, chap. XV, § 163 : « Peut-être prendra-t-on toute cette histoire pour un roman, mais on ne peut du moins lui refuser la vraisemblance. J'ai peine à croire que la méthode que j'ai suivie m'ait souvent fait tomber dans l'erreur : car j'ai eu pour objet de ne rien avancer que sur la supposition, qu'un langage a toujours été imaginé sur le modèle de celui qui l'a immédiatement précédé. »

[27] P. Michon, « Aux origines des théories du rythme. L'apport de la pensée allemande des Lumières au Romantisme », *Rhuthmos*, 11 juillet 2012 : <http://rhuthmos.eu/spip.php?article632>

[28] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. II, § 26 : « Il s'offre cependant une difficulté : c'est que si notre esprit ne fixe ses idées que par des signes, nos raisonnements courent le risque de ne rouler souvent que sur des mots ; ce qui doit nous jeter dans bien des erreurs. »

[29] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. X, § 102 : « On ne s'éleva aux notions les plus abstraites que par degrés, et on n'eut que fort tard les termes d'*essence*, de *substance* et d'*être*. »

[30] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 25 : « Il y a entre l'imagination, la mémoire et la réminiscence un progrès qui

est la seule chose qui les distingue. La première réveille les perceptions mêmes ; la seconde n'en rappelle que les signes ou les circonstances, et la dernière fait reconnaître celles qu'on a déjà eues. Sur quoi il faut remarquer que la même opération, que j'appelle mémoire par rapport aux perceptions dont elle ne retrace que les signes ou les circonstances, est imagination par rapport aux signes ou aux circonstances qu'elle réveille, puisque ces signes et ces circonstances sont des perceptions. »

[31] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. II, § 17 : « Elle [l'imagination] a lieu quand une perception, par la seule force de la liaison que l'attention a mise entre elle et un objet, se retrace à la vue de cet objet. Quelquefois, par exemple, c'est assez d'entendre le nom d'une chose, pour se la représenter comme si on l'avait sous les yeux. » L'exemple donné ici n'est pas très cohérent : il y s'agit d'entendre et non de voir. Mais il montre clairement ce que Condillac a à l'esprit : l'imagination est une faculté de production d'images qui tiennent lieu des objets absents.

[32] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 39 : « La mémoire, comme nous l'avons vu, ne consiste que dans le pouvoir de nous rappeler les signes de nos idées, ou les circonstances qui les ont accompagnées. [...] Or un homme qui n'a que des signes accidentels et des signes naturels, n'en a point qui soient à ses ordres. Ses besoins ne peuvent donc occasionner que l'exercice de son imagination. Ainsi il doit être sans mémoire. » Plus loin, § 46 : « Mais aussitôt qu'un homme commence à attacher des idées à des signes qu'il a lui-même choisis, on voit se former en lui la mémoire. »

[33] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 40. « De là on peut conclure que les bêtes n'ont point de mémoire, et qu'elles n'ont qu'une imagination dont elles ne sont point maîtresses de disposer. Elles ne se représentent une chose absente qu'autant que, dans leur cerveau, l'image en est étroitement liée à un objet présent.

[34] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. I, § 15.

[35] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 37 : « Cela n'arrivera qu'autant que quelque cause étrangère lui mettra ces objets sous les yeux. Quand il est absent, l'homme que je suppose [un homme qui n'ait l'usage d'aucun signe arbitraire] n'a point de moyens pour se rappeler de lui-même, puisqu'il n'a à sa disposition aucune des choses qui y pourraient être liées »

[36] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, §. 46 : « Celle-ci [la mémoire] acquise, il commence à disposer par lui-même de son imagination et à lui donner un nouvel exercice ; car, par le secours des signes qu'il peut rappeler à son gré, il réveille, ou du moins il peut réveiller souvent les idées qui y sont liées. Dans la suite, il acquerra d'autant plus d'empire sur son imagination, qu'il inventera davantage de signes, parce qu'il se procurera un plus grand nombre de moyens pour l'exercer. »

[37] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. V, §. 47 : « Aussitôt que la mémoire est formée, et que l'exercice de l'imagination est à notre pouvoir, les signes que celle-là rappelle, et les idées que celle-ci réveille, commencent à retirer l'âme de la dépendance où elle était de tous les objets qui agissaient sur elle. Maîtresse de se rappeler les choses qu'elle a vues, elle y peut porter son attention, et la détourner de celles qu'elle voit. » Plus loin, « §. 48 : « Cette manière d'appliquer de nous-mêmes notre attention tout-à-tour à divers objets, ou aux différentes parties d'un seul, c'est ce qu'on appelé *réfléchir*. Ainsi on voit sensiblement comment la réflexion naît de l'imagination et de la mémoire. »

[38] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. III, §. 34. « Le pouvoir de lier nos idées a ses inconvénients, comme ses avantages. Pour les faire apercevoir sensiblement, je suppose deux hommes ; l'un, chez qui les idées n'ont jamais pu se lier ; l'autre, chez qui elles se lient avec tant de facilité et tant de force, qu'il n'est plus le maître de les séparer. Le premier serait sans imagination et sans mémoire, et n'aurait, par conséquent, l'exercice d'aucune des opérations que celles-ci doivent produire. Il serait absolument incapable de réflexion ; ce serait un imbécile. Le second aurait trop de mémoire et trop d'imagination, et cet excès produirait presque le même effet qu'une entière privation de l'une et de l'autre. Il aurait à peine l'exercice de sa réflexion, ce serait un fou. »

[39] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 143 : « Ainsi que le gouvernement influe sur le caractère des peuples, le caractère des peuples influe sur celui des langues. [...] Tout confirme donc que chaque langue exprime le caractère du peuple qui la parle. »

[40] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Chez les Italiens, parce qu'ils ont une gesticulation plus vive et plus variée, elle est pantomime. Chez nous, au contraire, elle est plus grave et plus simple. Si c'est là un avantage, il me paraît être cause que le langage de cette danse en est moins riche et moins étendu. »

[41] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 143 : « Il est naturel que les hommes, toujours pressés par des besoins et agités par quelque passion, ne parlent pas des choses sans faire connaître l'intérêt qu'ils y prennent. Il faut qu'ils attachent insensiblement aux mots des idées accessoires qui marquent la manière dont ils sont affectés, et les jugements qu'ils portent. » Plus loin, § 144 : « Dans le latin, par exemple, les termes d'agriculture emportent des idées de noblesse qu'ils n'ont point dans notre langue : la raison en est bien sensible. Quand les Romains jetèrent les fondements de leur empire, ils ne connaissaient encore que les arts les plus nécessaires. Ils les estimèrent d'autant plus, qu'il était également essentiel à chaque membre de la république de s'en occuper ; et l'on s'accoutuma de bonne heure à regarder du même oeil l'agriculture et le général qui la cultivait. Par là les termes de cet art s'approprièrent les idées accessoires qui les ont anoblis. Ils les conservèrent encore quand la République romaine donnait dans le plus grand luxe. »

[42] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 160 : « Les signes sont arbitraires la première fois qu'on les emploie : c'est peut-être ce qui a fait croire qu'ils ne sauraient avoir de caractère ; mais je demande s'il n'est pas naturel à chaque nation de combiner ses idées selon le génie qui lui est propre, et de joindre à un certain fonds d'idées principales différentes idées accessoires, selon qu'elle est différemment affectée. Or ces combinaisons, autorisées par un long usage, sont proprement ce qui constitue le génie d'une langue. »

[43] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 160 : « Il n'est point au pouvoir d'un homme de changer entièrement ce caractère. Aussitôt qu'on s'en écarte, on parle un langage étranger et on cesse d'être entendu. C'est au temps à amener des changements aussi considérables, en plaçant tout un peuple dans des circonstances qui l'engagent à envisager les choses tout autrement qu'il ne faisait. »

[44] Pour une présentation des positions complexes des « grammairiens-philosophes » aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, quant à « l'ordre des mots dans le discours » et à la question de « l'inversion », voir U. Ricken, *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières. Controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, Villeneuve-d'Ascq, PUL, 1978. D'une manière plus générale, sur le rapport entre signifiant et signifié, voir G. Genette, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.

[45] H. Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 1997, p. 161.

[46] A. C. de Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, 1797, éd. 1827 : « Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier : c'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeaient ; et l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. Le Français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison. [...] C'est de-là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. Pour apprendre les langues à inversions, il suffit de connaître les mots et leurs régimes ; pour apprendre la langue française, il faut encore retenir l'arrangement des mots. On dirait que c'est d'une géométrie tout élémentaire, de la simple ligne droite que s'est formée la langue française ; et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langues grecques et latines. »

[47] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, II, I, chap. XII, § 117 : « Nous nous flattons que le français a, sur les langues anciennes, l'avantage d'arranger les mots dans le discours, comme les idées s'arrangent d'elles-mêmes dans l'esprit ; parce que nous nous imaginons que l'ordre le plus naturel demande qu'on fasse connaître le sujet dont on parle, avant d'indiquer ce qu'on en affirme ; c'est-à-dire, que le verbe soit précédé de son nominatif et suivi de son régime. Cependant nous avons vu que, dans l'origine des langues, la construction la plus naturelle exigeait un ordre tout différent. Ce qu'on appelle ici naturel, varie nécessairement selon le génie des langues [...] Sur quoi serait fondée l'opinion de ceux qui prétendent que, dans cette proposition, *Alexandre a vaincu Darius*, la construction française serait seule naturelle ? Qu'ils considèrent la chose du côté des opérations de l'âme, ou du côté des idées, ils reconnaîtront qu'ils sont dans un préjugé. »

[48] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, II, I, chap. XII, § 117 : « En la prenant du côté des opérations de l'âme, on peut supposer que les trois idées qui forment cette proposition [*Alexandre a vaincu Darius*], se réveillent tout-à-la-fois dans l'esprit de celui qui parle, ou qu'elles s'y réveillent successivement. Dans le premier cas, il n'y a point d'ordre entre elles ; dans le second, il peut varier, parce qu'il est tout aussi naturel que les idées d'*Alexandre* et de *vaincre* se retracent à l'occasion de celle de *Darius*, comme il est naturel que celle de *Darius*, se retrace à l'occasion des deux autres. L'erreur ne sera pas moins sensible, quand on envisagera la chose du côté des idées ; car la subordination qui est entre elles, autorise également les deux constructions latines : *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. [...] pour ne point choquer l'arrangement naturel des idées, il suffit de se conformer à la plus grande liaison qui est entre elles. Or, c'est ce qui se rencontre également dans les deux constructions latines : *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. Elles sont donc aussi naturelles l'une que l'autre. »

[49] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 8-9 : « À mesure que le langage des sons articulés devint plus abondant, il fut plus propre à exercer de bonne heure l'organe de la voix, et à lui conserver sa première flexibilité. Il parut alors aussi commode que le langage d'action : on se servit également de l'un et de l'autre : enfin, l'usage des sons articulés devint si facile, qu'il prévalut. Il y a donc eu un temps où la conversation était soutenue par un discours entremêlé de mots et d'actions. »

[50] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Son expression avait même quelque chose de fort et de grand, dont les langues, encore stériles, ne pouvaient approcher. Les anciens appelaient ce langage du nom de *danse* : voilà pourquoi il est dit que David dansait devant l'arche. »

[51] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Les hommes, en perfectionnant leur goût, donnèrent à cette *danse* plus de variété, plus de grâce et plus d'expression. Non seulement on assujettit à des règles les mouvements des bras, et les attitudes du corps, mais encore on traça les pas que les pieds devaient former. Par là la danse se divisa naturellement en deux arts qui lui furent subordonnés ; l'un, qu'on me permette une expression conforme au langage de l'antiquité, fut *la danse des gestes* ; il fut conservé pour concourir à communiquer les pensées des hommes ; l'autre fut principalement *la danse des pas* ; on s'en servit pour exprimer certaines situations de l'âme, et particulièrement la joie : on l'employa dans les occasions de réjouissance, et son principal objet fut le plaisir. »

[52] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 26 : « Comme les inflexions par des intervalles sensibles avaient amené l'usage d'une déclamation chantante, l'inégalité marquée des syllabes y ajouta une différence de temps et de mesure. La déclamation des anciens eut donc les deux choses qui caractérisent le chant, je veux dire, la modulation et le mouvement. Le mouvement est l'âme de la musique : aussi voyons-nous que les anciens le jugeaient absolument nécessaire à leur déclamation. Il y avait sur leurs théâtres un homme qui le marquait en frappant du pied, et le comédien était aussi astreint à la mesure, que le musicien et le danseur le sont aujourd'hui. [...] Tout confirme donc que la prononciation des anciens dans le discours familier approchait si fort du chant, que leur déclamation était un chant proprement dit. »

[53] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 31 : « Si, comme je l'ai dit, il est naturel à la voix de varier ses inflexions, à proportion que les gestes le sont davantage, il est également naturel à des hommes, qui parlent une langue dont la prononciation approche beaucoup du chant, d'avoir un geste plus varié : ces deux choses doivent aller ensemble. En effet, si nous remarquons dans la prosodie des Grecs et des Romains quelques restes du caractère du langage d'action, nous devons, à plus forte raison, en apercevoir dans les mouvements dont ils accompagnaient leurs discours. »

[54] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 25 : « Les mêmes causes qui font varier la voix par des intervalles fort distincts, lui font nécessairement mettre de la différence entre le temps qu'elle emploie à articuler les sons. [...] Les sons, dans la naissance des langues, se succédaient donc, les uns avec une rapidité extrême, les autres avec une grande lenteur. »

[55] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « Nous pouvons remarquer que les inflexions sont si nécessaires, que nous avons quelque peine à comprendre ce qu'on nous lit sur un même ton. Si c'est assez pour nous que la voix se varie légèrement, c'est que notre esprit est fort exercé par le grand nombre d'idées que nous avons acquises, et par l'habitude où nous sommes de les lier à des sons. »

[56] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « Les cris naturels introduisent nécessairement l'usage des inflexions violentes, puisque différents sentiments ont pour signe le même son varié sur différents tons. *Ah*, par exemple, selon la manière dont il est prononcé, exprime l'admiration, la douleur, le plaisir, la tristesse, la joie, la crainte, le dégoût, et presque tous les sentiments de l'âme. »

[57] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. IX : « Je n'ai pu interrompre ce que j'avais à dire sur l'art des gestes, la danse, la prosodie, la déclamation, la musique et la poésie : toutes ces choses tiennent trop ensemble et au langage d'action qui en est le principe. »

[58] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « La Parole, en succédant au langage d'action, en conserva le caractère. Cette nouvelle manière de communiquer nos pensées, ne pouvait être imaginée que sur le modèle de la première. Ainsi, pour tenir la place des mouvements violents du corps, la voix s'éleva et s'abaissa par des intervalles fort sensibles. »

[59] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 66 : « Si, dans l'origine des langues, la prosodie approcha du chant, le style, afin de copier les images sensibles du langage d'action, adopta toutes sortes de figures et de métaphores, et fut une vraie peinture. »

[60] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Le style, dans son origine, a été poétique, puisqu'il a commencé par peindre les idées avec les images les plus sensibles, et qu'il était d'ailleurs extrêmement mesuré. »

[61] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 66 : « La précision du style fut connue beaucoup plus tôt chez les peuples du Nord. Par un effet de leur tempérament froid et flegmatique, ils abandonnèrent plus facilement tout ce qui se ressentait du langage d'action. Ailleurs les influences de cette manière de communiquer ses pensées, se conservèrent longtemps. »

[62] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Mais les langues, devenant plus abondantes, le langage d'action s'abolit peu-à-peu, la voix se varia moins, le goût pour les figures et les métaphores, par les raisons que j'en donnerai, diminua insensiblement, et le style se rapprocha de notre prose. »

[63] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Cependant les auteurs adoptèrent le langage ancien, comme plus vif et plus propre à se graver dans la mémoire : unique moyen de faire passer pour lors leurs ouvrages à la postérité. On donna différentes formes à ce langage ; on imagina des règles pour en augmenter l'harmonie, et on en fit un art particulier. »